

Débat public Calais Port 2015

cndp
Commission particulière
du débat public
Calais Port 2015

Cahier d'acteurs n°36



Rue Geiger
Z.I. Arras-Est
BP.725
62031 Arras Cedex
Tél. : 03 21 55 44 58

Contribution de la Fédération nationale des transporteurs routiers

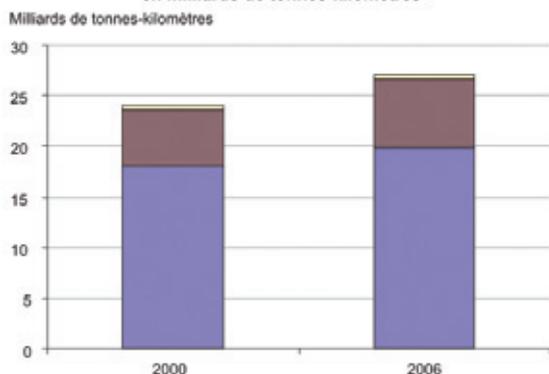
Un projet durable soutenu

Un projet utile dans un contexte d'expansion économique et de développement durable

Depuis 30 ans, la mobilité des européens a augmenté considérablement (17 km/j en 1970 pour passer à 35 km/j en 1998).

Parallèlement la demande de transport de marchandises tous modes confondus, s'est fortement accrue en raison de la mutation de l'économie européenne et de son système de production.

Graphique : Transport national du Nord-Pas-de-Calais
en milliards de tonnes-kilomètres



Au niveau régional, l'évolution des marchandises transportées (+13 % entre 2000 et 2006) est bien supérieure à la moyenne des échanges nationaux.

D'autre part et localement, nous avons constaté une concentration des flux de transport sur la "ligne Calais - Douvres" depuis l'ouverture du tunnel sous la manche (en cumul port & tunnel : + 61 % de passagers et + 120 % des marchandises sur une période de 14 ans).

Voie navigable Fer Route

Source : Ministère de l'Équipement - SITRAM

Le consommateur a ainsi imposé un cahier des charges de plus en plus complexe au secteur du transport qui a répondu aux exigences de cette société, ultramobile.

Le transport routier a été, ces dernières décennies, au rendez-vous des attentes du consommateur en répondant à sa demande croissante de marchandises (**99 % des approvisionnements nécessaires à la vie quotidienne** de chaque Français sont assurés par des camions).



Les raisons qui motivent l'engagement du Transport routier de marchandises (TRM)

L'objectif du **développement durable** est de définir des schémas viables qui concilient les trois aspects *économique, social, et environnemental* des activités humaines : **"trois piliers"** à prendre en compte par les collectivités comme par les entreprises et les individus. La finalité du développement durable est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois enjeux.

Le projet "Calais Port 2015" entre intégralement dans ces objectifs car il apporte une dimension économique nouvelle, avec des améliorations sur le plan social pour le personnel de conduite du transport routier (diminution des attentes, zones de stationnements sécurisées,...), tout en répondant aux exigences environnementales.



Les atouts économiques du projet

Au niveau économique, les acteurs du transport routier, missionnés par les clients, recherchent au quotidien des pistes d'amélioration économique. Depuis de nombreuses années, le "Tandem Calais-Douvres" est la ligne privilégiée par la branche pour la **rapidité** des transferts du continent aux îles anglaises.

En complément de la rapidité, comme il est écrit

dans le dossier élaboré par le maître d'œuvre, la **fréquence des départs** quotidiens (50 liaisons) nous apporte une offre continue de service quasiment sans attente, quelque soient le jour ou les horaires souhaités.

De plus, l'optimisation des moyens mis en œuvre par les compagnies maritimes, alliée à la fréquence des départs permet d'offrir des **prix**

compétitifs comparativement à la politique tarifaire d'autres lignes et d'autres moyens de transit.

Aujourd'hui, le port de Calais est devenu une **référence en terme de sûreté portuaire** grâce aux investissements réalisés par le concessionnaire depuis une dizaine d'années. Les moyens mis en œuvre face la question de l'immigration incitent les transporteurs à grouper les volumes vers Calais.

	Fréquence des départs	Durée de la traversée
Calais / Douvres	50	1 h 20
Dunkerque / Douvres	24	2 h 00
Boulogne / Douvres	8	1 h 45
Dieppe / Newhaven	4	4 h 00
Le Havre / Portsmouth	4	5 h 30

Toutefois, la concentration du flux transport et la pôle position de la ligne Calais-Douvres attirent les intérêts médiatiques en cas de blocage. Compte tenu de l'importance du volume qui transite par le port de Calais, la "sanctuarisation" du port, de ces accès, à l'image de dispositions prises pour Eurotunnel, nous semble prioritaire dans l'étude du projet "Calais Port 2015".

La dimension sociale du projet "Calais Port 2015"

Localement, une vingtaine d'entreprises est impliquée dans les activités de transports et d'organisation logistique en relation avec le port soit environ **700 emplois** auxquels il convient d'ajouter les emplois indirects (réparateur PL, personnel de gardiennage des parkings, station service, truck stop,...)

Régionalement, le fichier des CCI Nord-Pas de Calais recense 80.000 emplois liés au transport routier de marchandises pour 3450 établissements. Le volume des échanges entre notre région et la Grande Bretagne représente 10 % des échanges globaux : 72.451 millions d'€ en globalité (Source :

Direction Générale des douanes et droits indirects - répertoire : BEANET).

En totalité au niveau de la région **Nord-Pas de Calais, plus de 8.000 emplois** directs et 2.500 emplois indirects sont concernés par les projets de développement des infrastructures portuaires.

Les engagements éco-citoyens du TRM

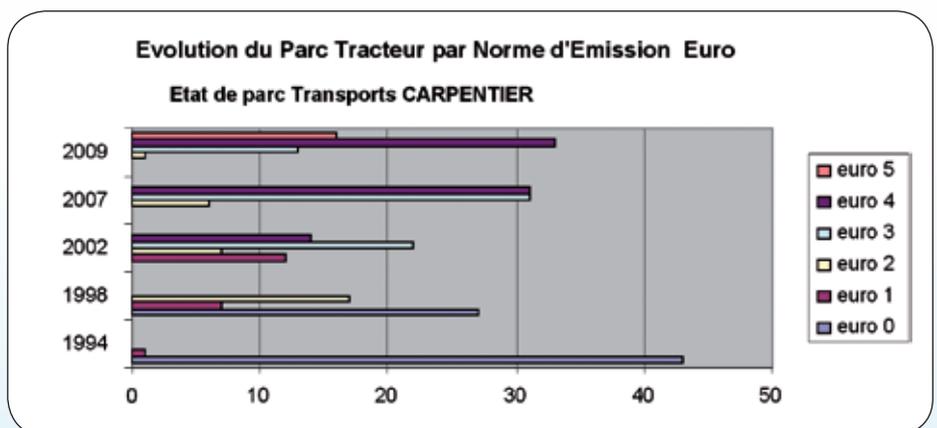
Le **transport routier s'avère être la solution leader du transport de marchandises**. Son efficacité, c'est-à-dire sa compétitivité économique et sa performance, s'est révélée sans égale.

Pour autant, il est du devoir de l'industrie du transport mais aussi de l'intérêt collectif de prendre des engagements citoyens.

Nier les défis énergétiques et environnementaux existants et l'exigence de complémentarité des modes de transport ne saurait être une **attitude responsable**.

Toutefois avec 80 % des volumes transportés dans un rayon de moins de 150 km, le report modal ne peut concerner qu'une part relative des trafics (estimée à environ 5 %).

Ainsi, les transporteurs sont engagés de longue date dans une démarche afin de limiter les émissions de polluants avec le remplacement régulier du parc moteur comme le montre le graphique d'évolution du parc tracteur par norme d'émission Euro ci dessous.



En 20 ans, les performances environnementales des véhicules de transport routier ont permis **de diviser par 20 le niveau de pollution**.

Grâce à l'aide apportée par les services de recherche des constructeurs, grâce aux mesures fortes mises en place dans les sociétés (challenge et prime de réduction de consommation, migration du système de vitesse manuel vers des boîtes de vitesse robotisées,

informatique embarquée, géo-localisation), toute la profession s'est également engagée pour la réduction des consommations en gazole par véhicule en s'inscrivant dans la charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO² avec l'ADEME.

En 1990, un véhicule poids lourd consommait en moyenne 41,8 litres pour 100 kilomètres parcourus, aujourd'hui la consommation moyenne est descendue à 36,4 litres au 100.

Des acteurs locaux diversifiés soutiennent le projet de "Calais Port 2015"

Transports Carpentier - Calais

Transporteur routier de marchandises depuis plus de 80 ans, la société Carpentier a diversifié ses activités pour répondre à une demande croissante de service.

Spécialisé dans les transports en vrac benne depuis sa genèse, nous sommes devenus un acteur principal pour les opérations de brouettage portuaire au fil des années.

Avec l'évolution des échanges Transmanche, nous avons développé une activité internationale orientée sur l'axe Europe Continentale - Royaume Uni.

Dès les années 80, nous avons constaté un besoin d'externalisation des opérations de stockage, manutention et préparation de commande. Afin d'étoffer notre palette de services, nous avons investi dans des entrepôts et surface de stationnement, mais aussi augmenté le nombre de nos collaborateurs.

Très ancré localement, tant par le personnel (plus de 100 salariés résidant dans le Calaisis ou limitrophes), tant par nos échanges économiques (88 % des achats externes avec des entités calaisiennes), nous mettons tout en œuvre pour que la richesse dégagée par l'entreprise reste dans le territoire.

Aussi, la direction, l'encadrement et l'ensemble du personnel de la société Transports Carpentier sont favorables aux projets de développement du territoire et en particulier pour l'extension du port de Calais.



Polley Transports & Logistique - Calais

Créée en 1937 par Justin Polley, la société Polley avait pour activité le commerce de charbon. En 1967, son fils Jean Polley reprend l'affaire familiale et y développe une activité de transport routier au niveau local et régional.

En 1989, arrivée de François Polley qui passe rapidement l'entreprise, non plus au statut de PME mais de groupe.

François Polley développe alors une activité de logistique avec un entrepôt sous douane intra et extra communautaire sur un site de 6 000 m² et, passe l'activité transport à un échelon européen.

Notre groupe passe de 9 salariés à 68 en quelques années 70 % de nos salariés résident dans le Calaisis et 30 % dans un rayon de 50 km.

En 2008, nous misons sur l'acquisition d'un terrain de 10 hectares en zone Transmarck, zone stratégique dédiée à l'activité du transport et de la logistique. Nous anticipons les mesures législatives nécessaires au territoire et les besoins à venir en matière de sécurité en créant un parking sécurisé pour poids lourds sur 4 hectares avec divers services.

2009 crise oblige, nous mettons en stand-by la construction d'un bâtiment de logistique de 12 000 m² prévu sur les 6 hectares restant.

En tant qu'entreprises, nous avons misé sur Calais, puisqu'il nous semble évident que le territoire doit tirer profit de son positionnement naturellement stratégique.

Calais Port 2015 serait un sérieux atout pour nous, entreprises, en matière de compétitivité et surtout de réactivité aussi bien en terme de transport, que de logistique.

Si le groupe Polley a autant investi ces dernières années, c'est parce que, grâce à cet outil Calais Port 2015, il croit en l'avenir du Calaisis.

Une entreprise qui n'innove pas est une entreprise qui meurt.



Les cahiers d'acteurs sont des contributions portant sur le projet soumis au débat public, écrites et argumentées rédigées par des personnes ou groupes de personnes. Au titre de l'équivalence, la CPDP les diffuse aux mêmes destinataires que les autres supports du débat. Leur contenu n'engage que leurs auteurs.

Pour tout contact

Commission particulière
du débat public Calais Port 2015

24 place d'Armes - 62100 Calais

Tél. : 03 21 46 18 00 - Fax : 03 21 46 06 99

contact@debatpublic-calais-port2015.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Calais Port 2015

www.debatpublic-calais-port2015.org